L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1894. 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 15 NOVEMBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif—Propriétés de valeur dans les différents districts de cette ville.

Nécessité d'une intervention dans l'extrême Orient.

On a beau se répandre en plaisanteries de plus ou moins bon goût sur les "Celestials" et l'Empire du Milieu, nous ne connaissons rien d'attristant comme le spectacle de cet empire, vénérable entre tous, s'en allant en lambeaux; de cette immense agglomération de plus de quatre cent millions d'hommes, honteusement battus et foulée aux pieds par une nation qui compte à peine la dixième partie de sa population et de son étendue. Certes, nous éprouvons d'ardentes sympathies pour le Japon qui a su, avec un admirable à-propos et une verdeur d'esprit dont on ne le croyait pas capable, se débarrasser de ses antiques guenilles, se rajeunir, faire peau-neuve, lutter d'esprit de progrès avec les nations de l'Occident et s'assimiler, en moins de trente ans, les idées, les mœurs, les inventions, les institutions de l'Europe moderne. Tout cela tient du merveilleux. Il n'en est pas moins vrai que cette débâcle de la Chine, cette dislocation presque inévitable du plus grand Empire du monde prépare à l'Asie, à la partie du monde la plus peuplée de toutes, un effrayant avenir. Que vont devenir tous ces peuples arriérés, toutes ces tribus, plus ou moins nomades, n'ayant entr'elles aucune solide cohésion, ne sachant ni se gouverner elles-mêmes ni résister à l'invasion de l'étranger, au milieu des compétitions dont elles vont être l'objet et qui vont occasionner tant de conflits?

Il est temps, grand temps que les autres nations interviennent, sinon pour prévenir un cataclysme qui semble inévitable dans un avenir qui n'est peut-être pas éloigné, au moins pour le retarder autant que possible. Ce qui étonne même, c'est que tant d'hommes d'Etat à qui l'on accorde généralement quelque valeur, quelque prévoyance n'aient rien prévu de ce qui se passe et n'aient pris aucune précaution contre les orages qui, depuis longtemps, grondent à l'horizon et menacent d'éclater à chaque instant.

Aujourd'hui même, que les voilà revenus de leur première surprise, chacun d'eux craint de faire une première démarche pour intervenir et mettre le holà. L'Angleterre recule, la France n'ose pas, l'Allemagne refuse, les Etats-Unis ne peuvent pas. La Russie attend, armée jusqu'aux dents. Pendant ce temps-là, les Japonais vont de l'avant; ils ont déjà mis le pied sur le sol de l'Empire chinois.

Espérons que l'Union américaine acceptera la médiation, qu'elle se jettera comme arbitre entre les deux nations armées et arrivera, à temps pour arrêter la dislocation. Elle a là un beau rôle à jouer. Elle est à peu près la seule qui n'ait aucune ambition territoriale, et puisse prononcer un jugement impartial; les autres nations sont plus ou moins suspectes, puisque toutes ont des intérêts plus ou moins considérables en Asie. Mais si elle, accepte l'arbitrage, que ce soit le plus tôt possible, pour éviter des luttes terribles auxquelles l'Europe n'est pas encore préparée. C'est du berceau de l'ancienne civilisation que partira le mouvement qui doit changer la face du monde. Que ce soit le plus tard possible.

La crise ministérielle en Allemagne.

La crise ministérielle qui vient d'avoir lieu en Allemagne et dont les ricochets ne sont pas encore terminés, a appelé l'attention des publicistes sur la nécessité de modifier la Constitution impériale en ce qui concerne le ministère, lequel devrait être complètement séparé du ministère prussien et responsable devant le Reichstag. Ce serait un moyen d'éliminer la prépondérance de la Prusse, qui se trouverait noyée dans l'empire au lieu d'en être le noyau, et de mettre en pratique la véritable théorie parlementaire. Cette simple réforme aurait le caractère d'une révolution pacifique, car l'empereur deviendrait un souverain constitutionnel à la moderne, au lieu d'être un monarque genre Moyen Age, compatible avec une certaine dose de liberté, mais au fond arbitre souverain et tranchant tout à la façon dont Alexandre dénouait le nœud gordien. Afin de populariser cette idée, ceux qui l'ont mise en avant offrent de donner à chaque Etat confédéré une part dans le ministère fédéral. C'est impraticable, car si le régime adopté est le vrai parlementarisme, il peut se faire que tous les députés d'un Etat soient dans la minorité, auquel cas celui-ci ne pourrait avoir de représentants au conseil des ministres issu de la majorité.

La Louisiane restée démocratique sans contestation.

Nos lecteurs ont encore les oreilles étourdies des cris d'indignation, des protestations qui étaient parties du camp des néo-républicains de la Louisiane, même avant le jour du scrutin contre les fraudes qui s'étaient commises ou allaient se commettre, contre les actes d'intimidation que l'on s'était permis ou que l'on allait se permettre. On s'attendait à une foule de contestations contre les élections de MM. Meyer, Buck et Price. Il fallait absolument que le premier district fût Kernoghanisé, le deuxième Colemanisé et le troisième à Beattie.

Il n'en a rien été; tout cela était un feu de paille et aucune menace ne s'est réalisée. La Louisiane est bel et bien, elle restera bel et bien démocrate et solidement démocrate.

On a eu beau fouiller partout, commencer des enquêtes partout, on n'a rien trouvé, pas plus d'intimidations ni de fraudes, que sur le dos de la main.

Nous croyons même que les républicains de la vieille roche, ceux du Nord ont conseillé à leurs nouveaux alliés de se tenir tranquilles. Ils ont eu ce qu'ils voulaient; ils ne s'inquiètent guère maintenant d'un appui dont ils n'avaient pas besoin et qui, en fait, leur a fait faux bond, au dernier moment, ce qui a été fait et bien fait. Les séparatistes en seront pour leur frais de séparation. Ils étaient fatigués de faire partie de la majorité de l'Etat; ils ont voulu se jeter dans la minorité. Ils y sont, qu'ils y restent, si le cœur leur en dit.

Nous ne contestons ni la victoire républicaine, ni la défaite des démocrates, l'une et l'autre sont considérables. Mais tout en constatant hautement la déconfiture de ces derniers, nous ne nous en sentons pas humiliés, car elle est l'œuvre d'une faction du parti à laquelle nous n'appartenons pas et n'avons jamais appartenu, à la faction libre-échangiste.

La Louisiane a suivi la même voie que le Mississippi, l'Arkansas, l'Alabama. Elle reste solidement démocratique; nous l'en félicitons sincèrement. Il y a des principes qu'il n'est ni permis ni possible de renier.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 1er novembre 1894.

SOMMAIRE.

I.—Etudes Diplomatiques.—L'Alliance Autrichienne (Traité de 1756). IV. Le duc de Nivernais à Berlin, par M. le duc de Broglie, de l'Académie française.
II.—Les Roches-Blanches, dernière partie, par M. Edouard Rod.
III.—Etudes sociales.—Le luxe, la fonction de la richesse.—I. Caractère et variété du luxe, son rôle économique, par M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France.
IV.—La peinture anglaise contemporaine.—II. Ses maîtres actuels: I. L'art mythique, l'art chrétien, l'art académique, par M. Robert de La Sizeranne.
V.—Un Drame de Henrik Ibsen.—Brand, drame philosophique, par M. le comte de Prozor.
VI.—Les boissons aromatiques, par M. Jules Rochard, de l'Académie de médecine.
VII.—Le Rhône, par M. le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française.
VIII.—Revue musicale: La musique italienne et l'Othello de Verdi, par M. Camille Bellaigue.
IX.—Revue dramatique.—Vers la Joie! à la Comédie-Française; Pension de Famille au Gymnase, par M. René Doumic.
X.—Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis Charmes.
XI.—Bulletin Bibliographique.

M. ZOLA A ROME.

M. Emile Zola a dû quitter Paris dernièrement pour habiter Rome pendant quinze ou vingt jours, afin de préparer son prochain roman sur la ville éternelle.

"Oui, a-t-il dit au représentant d'un journal parisien, je compte rester à Rome vingt jours, vingt-cinq jours au plus: je m'y rends pour les dernières études de ce livre dont le sujet sera Rome, les trois Rome, ou plutôt, pour être plus exact, les quatre Rome, c'est-à-dire l'*Urbs* antique, la cité du moyen Age, la capitale de la papauté et enfin la ville d'aujourd'hui, la ville du dix-neuvième siècle où coexistent les chefs de deux puissances, où le Quirinal avoisine le Vatican, la ville que l'on modernise; d'aucuns disent la ville que l'on gâte.

"Et, sans doute, vous allez me demander si je serai reçu en audience par le Souverain-Pontife, ainsi qu'on l'a annoncé, puis démontré? Ah! ça, je le voudrais; mais maintenant ma situation est quelque peu délicate. Il paraît qu'on a sourdement agi contre moi parmi l'entourage pontifical; si j'en crois les derniers renseignements, une forte opposition s'est manifestée; mais, nous verrons. Lorsque je serai à Rome, je verrai s'il n'est pas quelque moyen de créer un autre courant.

"Je le reconnais, j'ai le plus grand désir d'être admis auprès du pape; se peut-il qu'on écrive sur Rome un livre comme celui que je veux publier, sans qu'on ait vu cette haute personnalité qui domine toute la politique actuelle et dont le rôle dans les affaires du monde est encore si peu connu?

"Ce n'est pas à dire que dans mon prochain roman, le chef de l'Eglise catholique soit un personnage agissant: une telle conception serait absurde pure; non, dans *Rome* la grande figure du pape passera comme dans la *Débâcle*, par exemple, passe la figure de Napoléon III.

"Il sera l'un des principaux personnages, sinon le principal, mais non pas un acteur. Autour de lui, j'introduirai les cardinaux, les préfets de congrégations, les camériers, les prélats et les monsignori, les abbés, tous les fonctionnaires de cette organisation que le public connaît peu."

Dès maintenant, les grandes lignes de mon livre sont arrêtées, sauf les modifications que pourrait amener la vue de la réalité.

Et à ce propos de réalité, déjà plusieurs journaux italiens m'ont persiflé; ils ont joliment blagué ce pauvre M. Zola qui s'imagine qu'en trois semaines il pourra étudier et connaître la Rome des empereurs et des papes, la Rome des rois d'Italie.

"Faut-il vous dire que depuis de longs mois, je vis dans l'étude de la Ville, dans son intimité; je me suis entouré de toutes les publications, de tous les livres, documents, cartes, plans existants, tout ce qui a trait à Rome; je saurais m'y diriger mieux que vous dans Paris, et cependant je n'y suis jamais allé; mais je l'ai tout pratiquée.

"Qu'ai-je besoin d'un séjour plus prolongé?

"Si l'on en croyait les Italiens, une première vision de la Ville Eternelle serait insuffisante et trop faible pour donner une exacte impression. Il faudrait y rester longtemps, en voir souvent les majestueux édifices pour arriver à se rendre compte de leurs vastes proportions. Pour moi, c'est le contraire.

"La première vision est la plus exacte, la plus précise; mon œil est un objectif où toutes les images viennent du premier coup se fixer en accusant le relief le plus net, et la précision du détail ne m'empêche pas de percevoir les grandes lignes et l'ensemble.

"Au contraire, si je reviens plusieurs fois devant le même spectacle, la vision s'obscurcit, tout devient indécis et flou, je me perds dans le nuage des détails. Je ne vois plus la forêt, je n'ai plus que l'arbre devant moi."

LE LIT DE LATOUR D'AUVERGNE.

M. Le Brigand, l'archéologue distingué qui a constitué à Pontivy l'intéressant musée qui porte son nom, vient de faire, pour son musée, l'acquisition d'un lit et d'une armoire ayant appartenu et servi à Théophile-Malo Corret de Latour d'Auvergne, premier grenadier de la République, né à Carhaix en 1743, tué au combat d'Oberhausen (Bavière), le 27 juin 1800.

Voici le certificat d'origine de ces deux objets:

"Je soussigné Noël Le Cam, maire de la commune de Trémargat, canton de Rostrenen (Côtes-du-Nord), certifie que le lit et l'armoire dont la photographie est annexée au présent certificat ont, de notoriété publique, appartenu et servi, pour son usage personnel, à Théophile-Malo Corret de la Tour d'Auvergne, premier grenadier de la République, né à Carhaix (Finistère), le 23 novembre 1743, et qu'ils ont été achetés pour le musée Le Brigand, de Pontivy, par MM. Le Piver, juge de paix du canton de Rostrenen, et Herpe, directeur de l'école communale de Rostrenen, à M. François-Marie Le Brun, propriétaire au village de Kergoesa, en Trémargat, que celui-ci en a hérité de son père Guillaume Le Brun, en même temps que les immeubles sis au village de l'Ampoul-Hizellan (où a été élevé M. Théophile-Malo-Corret de la Tour d'Auvergne), que ce dernier les a achetés en 1867 à M. Pontavice de Heussey (Joachim), domicilié de Fougères, que celui-ci les a achetés, en 1864, à M. Guillard de Kersausie, domicilié de Locmaria Kerderrien (Finistère), lequel les tenait de son aïeul maternel Théophile-Malo-Corret de la Tour d'Auvergne.

"Trémargat, le 17 octobre 1894.

"Le maire: LE CAM."

Un homme affligé de deux pieds d'une dimension extraordinaire est assis dans un omnibus. Un gamin monte et, en passant devant lui, marche sur un cor qui orne l'invraisemblable extrémité du monsieur. Celui-ci pousse un juron:

—Sacré maladroit! vous ne pouvez donc pas faire attention?

Le gamin se retourne et, regardant avec stupéfaction les énormes chaussures du voyageur:

—Comment! s'écrie-t-il, c'est à vous tous ces pieds-là?

CHOSES DIVERSES.

Un descendant du général comte Lamarque est décédé récemment, en consacrant une partie de sa fortune à des fondations généreuses. Au nombre des legs faits par le comte Lamarque, à divers établissements de bienfaisance et à la ville de Saint-Sever, se trouve un legs de 20,000 francs destiné à élever une statue à la mémoire de son grand-père.

Lamarque, né à Saint-Sever en 1772, est mort du choléra à Paris en 1832. Parti en 1791 comme simple soldat, Lamarque conquit tous ses grades à la pointe de l'épée. Il fut capitaine de la colonne infernale, commandée par la Tour d'Auvergne. Sur le champ de bataille, son audace et son sang-froid étaient admirables, et parfois même s'était de la témérité, comme à la prise de Fontarabie. Rentré dans la vie privée, il se présenta à la députation et fut élu dans le département des Landes, en 1828.

Les mœurs gastronomiques anglaises ne sont jamais mises en évidence avec plus de relief qu'au fameux banquet du lord-maire.

On sait, en effet, que ces banquets annuels sont renommés pour leur faste et qu'ils sont offerts à toutes les personnes de distinction habitant Londres.

Quelques jours avant la fête, chaque invité reçoit cinq cartes: une première, qui l'invite officiellement; une deuxième, fort bien illustrée et gravée, qui est la véritable carte d'invitation; une troisième, qui est la carte d'admission; une quatrième, qui est un laisser-passer pour sa voiture, et une cinquième, qui lui indique sa place à table.

Les menus varient peu. La fameuse soupe à la tortue—elle est de deux sortes, claire ou épaisse—est de rigueur; ensuite on sert 150 plats de gibier, 400 poulets, 85 dindes, 36 jambons, 150 homards, etc., etc.

Les convives ne restent généralement pas sur leur faim.

Les progrès du catholicisme aux Indes.

Le R. P. Billard, de la Compagnie de Jésus, vient d'écrire au P. Bouteiant, procureur de la mission du Maduré, à Paris, pour lui annoncer la conversion simultanée de trois brahmes, auxquels il a administré le baptême.

C'est là un fait sans précédent et qui montre bien les progrès incessants du catholicisme aux Indes. Il entraînera certainement la conversion d'un grand nombre de païens.

Une friture de ténias!

M. Ciculescu, rédacteur à l'*Indépendance roumaine*, a reçu la visite d'un pêcheur qui lui a remis une friture de carpillons renfermant chacun un *ténia*, c'est-à-dire un ver solitaire plus volumineux que l'animal lui-même.

Notre confrère raconte qu'il a décliné sa compétence et en a référé au docteur Félix, qui est une sorte de pasteur roumain. L'éminent médecin lui a déclaré que la présence du *ténia* dans ces poissons n'avait rien de dangereux et que la cuisson en assurait l'innocuité parfaite.

Et M. Ciculescu ajoute que l'ingestion de ce vilain animal par un autre n'est pas due aux détritus organiques de toute sorte qu'on jette dans les marais. Le coupable est le canard, sujet à cette maladie comme l'homme, sans avoir, comme ce dernier, le cousso et la racine de grenadier pour combattre l'ennemi. Les vers intestinaux de ces palmipèdes sont mêmes sujets à d'étranges migrations. Les fragments de vers rendus par les canards sont avalés par les poissons, qui sont avalés à leur tour par les canards. Comme on le voit, il n'y a pas de raison pour que cela finisse, et le même ténia peut avoir une très longue vie, et être appelé à contempler des points de vue variés.

LIVADIA.

On dirait que la mort a des jours de révoltes;
Honteuse de franchir en des sillons obscurs,
Elle rêve parfois de royales récoltes
Et parmi les épis moissonne les plus purs.

On dirait qu'elle a mis son orgueil et sa joie
A surprendre, à l'endroit le plus beau du chemin,
L'homme qui lui semblait la plus superbe proie
Et qui tenait la paix du monde dans sa main.

Par un raffinement de cruelle ironie,
Elle a choisi le jour et l'heure où, l'an dernier,
Ses beaux vaisseaux, glissant sur une mer unie,
Nous apportaient joyeux le rameau d'olivier.

Resté là-bas, gardien sacré du sol antique
Où, dans le ciel brumeux une aurore avait lui
Il entendait passer comme un souffle mystique
La clameur des Français qui venait jusqu'à lui.

Repoussant le fantôme obscur des épopées
Qui les jours de combats sème des fleurs de [sang,
Il faisait aux fourreaux se rouiller les épées,
Rêvant un avenir de paix éblouissant!

Et nous lui répondions par des apothéoses,
Des chants, des *Te Deum*, des salves de canon;
Ses messagers marchaient sur un tapis de roses
Et l'écho triomphal répercutait son nom.

Aujourd'hui, dans le temple éternel du silence,
Il prêtera l'oreille aux clameurs du dehors,
Aux longs sanglots poussés par ses amis de [France....
Les larmes des vivants font revivre les morts!

Mais dans le grand sommeil il reverra son rêve
Prendre les ailes d'or de la réalité;
Il veut que sa belle œuvre, un fils aimé l'achève
Pour le bien de son peuple et de l'humanité.

L'ILE DE LA GRAMMAIRE.

On connaît de reste la célèbre *Carte du Tendre*, qui fit, il y a deux siècles, les délices des précieuses, et l'on sait que, vers le même temps, parurent maintes autres descriptions, plus ou moins ingénieusement imaginées, des pays de Jansénie, d'Utopie, d'Eudémie, du royaume d'Eloquence, etc. Quoique depuis fort longtemps délaissé, ce genre de fiction géographico-littéraire ne serait pas sans compter encore quelques amateurs. Voici, en effet, que, de Saint-Pétersbourg, arrive un livret illustré, *l'Ile de la Grammaire*, qui a pour objet de "rafraîchir en notre mémoire des règles qui s'en sont complètement évaporées."

L'île de la Grammaire, 'possession française', située dans le grand océan du Libre-Arbitre ou Caprice, est bordée de nombreuses digues nommées Règles et entourée d'une ceinture de redoutables récifs appelés Exceptions. Sa capitale se nomme Syntaxe et ses habitants portent les noms des diverses parties du discours. Les Substantifs et les Verbes y représentent les grands seigneurs; les Articles, Pronoms, Conjonctions, ont une condition moins brillante; les Participes sont appelés les enfants naturels des Verbes (*sic*); les Adjectifs et Adverbes sont considérés comme des serfs; enfin les Prépositions et Interjections jouent le rôle de concierges et de crieurs publics de l'île. On peut, par les belles choses qui précèdent, se faire une suffisante idée de l'intérêt et de l'agrément que présente cet opuscule.

LA STATION DE SEYCHELLES.

Le gouvernement anglais aurait, paraît-il, décidé de donner plus d'importance à la station navale des Seychelles dans l'Océan indien, en vue de la probabilité d'une expédition française à Madagascar. Les Seychelles jouissent d'un climat délicieux et sont un véritable *sanatorium* très recherché par ceux dont la santé a été ruinée par le climat de l'Inde. C'est un établissement auquel les Anglais n'ont jamais renoncé, parce que la route la plus populaire en Angleterre pour les Indes est toujours le cap de Bonne-Espérance. Ni les armateurs, ni les hommes d'Etat britanniques ne se font en effet d'illusion sur l'efficacité, en cas de guerre, de la neutralité du canal de Suez, où les vaisseaux seraient en tout cas bloqués, les mers restant des champs de bataille de course maritime ouverts à toutes les marines et peut-être même aux corsaires, si l'intensité de la lutte amenait les belligérants à dénoncer le traité de Paris, qui déjà a reçu tant de coups de canif, car la civilisation marche à reculons depuis 1870.

A VENDRE.

Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.

PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 624 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar ven

REMY.—Décédée hier mercredi, le 14 novembre 1894, à 5:50 heures P. M., Mme Veuve JEAN-BAPTISTE REMY, âgée de 72 ans 1 mois et 17 jours, native de Metz, France. Les parents et amis des familles Dubos et Girt sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu jeudi après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure No 1885 avenue St-Charles, entre les rues Clinton et Hillary.

NEGUELOUA.—Décédée, mercredi, à 3 heures du matin, THÉRÈSE GRILLE, épouse de J. H. Néguéloua, à l'âge de 64 ans, native de Belfort, France. Les amis et connaissances des familles Barba et Duffés, ainsi que ceux de ses gendres, Desbons, Deverloy, Victor, Duffard et Masson, sont respectueusement priés de vouloir bien assister à ses funérailles qui auront lieu ce jeudi, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure 163 rue Royale, entre St-Pierre et Orléans.

HEYL.—Décédé hier, 14 novembre 1894, à 1:05 heure du matin, à l'âge de 2 mois et 21 jours, LOUIS CHESTER HEYL, fils de George Heyl et de Louise Ludre. Les amis et connaissances des familles Heyl, Ludre, A. Huguenel, Camors, Garrot, Barbier, Barker et Bastian, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu jeudi, 15 novembre, à 10 heures du matin, de la résidence de ses parents No 62 rue Royale, entre les rues Conti et Bienville.

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.
—TELEPHONE 1010.—
TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Ancien No 199, Nouveaux Nos 537 à 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.
VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauternes et Riesling,
TO-KAY.
Angelica, Muscatelle,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant de Raisin, etc.
Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.
Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

VIN
—DE—
St-Raphael
Le Vin de St-Raphael est ami de l'estomac, c'est le plus riche connu en principes reconstituants, réconfortants et toniques.
Goût Excellent.
Conservé par le procédé Pasteur.
—A VENDRE PAR—
J. L. Lyons & Co., Finlay & Brunswig, E. J. Hart & Cie, Eugene May, American Drug Store, P. L. Cusachs, Etc.
Clark & Meader, E. C. Villeré & Debuys, G. Swarbrick, A. S. Geipe, F. Lignoski & Son, Paul Gelpi & Bro., Etc.
1er nov—1m mar jeu dim

Veuve LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'elle est prête maintenant à les recevoir dans son nouveau magasin, nouveaux Nos 1019 et 1021 de la rue du Canal. En connection avec son département d'objets de marine et d'ingénieur elle a reçu un stock nouveau et varié d'articles d'opticien et de bijouterie, tels que Diamants, Montres, Jumelles, etc., etc., qu'elle vendra à bien bon marché. Un opticien expérimenté est au service de ses clients sans frais.
11 nov—1an

Nouvelle-Orléans, 7 novembre 1894.

$2,000.00 de récompense.

A une réunion du Bureau des Directeurs de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, tenue ce jour, il a été résolu qu'une offre soit et est par le présent faite d'une récompense de Deux Mille Dollars [$2,000 00] pour l'arrestation et la condamnation de quelque personne ou personnes qui ont pu être engagées à mettre le feu au coton sur le quai du West India & Pacific Steamship Company, le dimanche, 4 novembre 1894.

J. W. LABOUISSE, Président.
HENRY G. HESTER, Secrétaire.
8 nov—7f

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oïdium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher Saint Paul, Minnesota.
A ents demandés partout.

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON, COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible.
Charbon en chalands pour planteurs sucriers.
BUREAUX:
Nouveau No 323 rue Carondelet,
Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar jeu

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant.
Agent général pour le Frêt et les Passagers.
26 oct—sam et dim

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

Magasin du Bon Marché
61.......RUE ROYALE.......61
F. A. BRUNET
Horloger ∴ Bijoutier ∴ Joaillier
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.
14déc93—1a

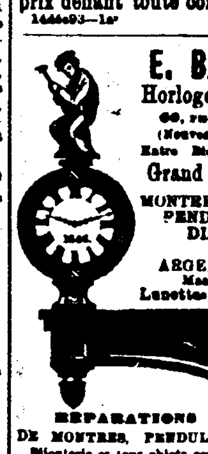

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
66, rue Royale, 66
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti.
Grand assortiment
DE
MONTRES,
PENDULES,
DIAMANTS,
BIJOUTERIE.
ARGENTERIE
Massive et Plaquée.
Lunettes et Pince-nez.
REPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES,
Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés
1er déc '93—1an

PROCLAMATION.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville.

A qui cela peut concerner:

Attendu que le sérieux incendie qui a eu lieu sur la levée, dimanche 4 courant, est dit être l'acte d'un incendiaire, par conséquent, moi, John Fitzpatrick, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, lance ceci ma proclamation offrant une récompense de deux cent cinquante dollars pour l'arrestation et conviction de toute personne ou personnes coupables dudit acte.

Avis public est de plus donné à toutes personnes que la paix et la tranquillité doivent être préservées sur la levée, et tout pouvoir du gouvernement de la ville sera invoqué pour obtenir l'arrestation et la conviction de toute personne violant les lois.

L'aide et l'assistance de tout citoyen paisible tendant à préserver le bon ordre dans notre ville sont requises, et à cette fin je demanderai que tous actes de violence soient immédiatement rapportés à la police afin que les coupables soient arrêtés et punis.

Fait sous ma signature et le sceau, ce cinquième jour de novembre 1894.

JOHN FITZPATRICK, Maire.
6 nov—

1-5-8
Réfléchissez! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour ou environ $6 pour 365 jours.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des décès survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une aide de valeur et sauve avec le temps de l'argent, etc.
City Directory, prix......$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Lithographiée, 3 couleurs......50
Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.
L. SCARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Coin Camp.
6 mars—

ANÉMIE
QUINA LAROCHE
Ferrugineux
Récompensé de 16.600 f.—Médailles d'Or
Recommandé pour faciliter les Croissances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, le Lymphatisme; abrège les Convalescences, etc.
PARIS, 22, rue Drouot, 15, PARIS

QUINIUM LABARRAQUE
VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES pharmacies

J. B. JUNQUA
No 631 rue St-Louis, près Decatur,
Importateur et marchand en gros de Brandies, Vins, Liqueurs et Cordiaux.
Spécialité de Vins et Brandies de la Californie.
Whiskies Rye et Bourbon.
Fabricant de Sirops et Fruits de Choix.
3 oct—3 —3fp s

Bureau de la Lafayette Fire Insurance Company,—Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1894.—Une réunion générale des actionnaires de la Lafayette Fire Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, aura lieu au Bureau de cette Compagnie (ancien No 631) rue des Magasins mercredi 21 novembre 1894, à 11 heures A. M. dans le but de voter sur la proposition du renouvellement et de l'extension de la charte de cette Compagnie et tous amendements à cela.
Par ordre du Bureau des Directeurs.
LOUIS MATHIS, Président.
GODFREY GAISSER, Secrétaire.
20 oct—20 24 31—nov 7 14

JOURNAUX FRANCAIS

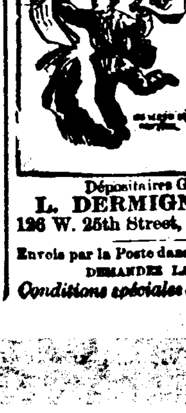

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. l'rée, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—1 an—Dim Mar Jeu Sam

LE RUBAN BLEU
POUR LES MEILLEURS PIANOS.
FOIRE D'ALEXANDRIE, Lne. 1894. — FOIRE DE JENNINGS, Lne. 1894. — FOIRE DE MERIDIAN, Miss. 1894.
JUNIUS HART, Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.
1er sept—1 an—dim mar jeu

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS. —
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

THERMOMÈTRES MÉDICAUX
EXTRA-SENSIBLES DE LÉON BLOCH
Adoptés par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES
Tous nos instruments portent ma signature: Léon Bloch
A PARIS: 3, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS: J.-L. LYONS & Co, 42 et 44, Camp.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 66 rue Royale.
Capital payé....$[illegible]
Actif, 1er janvier 1894....[illegible]
Surplus....156,016 72
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
18 juin 94—1 an

PURGATIFS et DÉPURATIFS
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les
ENGORGEMENTS D'INTESTINS
(Constipation, Migraine, Congestion, etc.)
Très contrefaits et imités sous d'autres noms.
Exiger l'Etiquette ci-jointe en 4 couleurs
Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.
GRAINS de Santé du docteur FRANCK

Bonnes Montres et Pendules.
LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.
sept—

MALADIES NERVEUSES
Guérison certaine par le
SIROP HENRY MURE
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris
POUR LA GUÉRISON DE
ÉPILEPSIE, HYSTÉRIE, HYSTÉRO-ÉPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABÈTE SUCRÉ — MALADIES du CERVEAU et de la MOELLE ÉPINIÈRE, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES — MIGRAINES, INSOMNIE, ÉBLOUISSEMENTS, CONGESTIONS CÉRÉBRALES, SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à PONT-SAINT-ESPRIT (France)
DÉPÔT A LA Nouvelle-Orléans: J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle....$5,590,232
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
39 RUE CARONDELET
26mai 94—1an

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS
CRÈME-ORIZA
BLANCHIT la PEAU, lui donne la TRANSPARENCE et le VELOUTÉ de la JEUNESSE
Détruit les Rides
PARFUMERIE ORIZA
de L. LEGRAND
Inventeur du Produit VÉRITABLE et accrédité ORIZA-OIL
11, Place de la Madeleine, Paris
SE TROUVE DANS TOUTES LES MAISONS DE CONFIANCE

STEINWAY
CHINKERINC
KNABE
SOHMER
MEHLIN
BEHR
FISHER
SHONINGER
PEASE
PLEYEL
CE SONT LES MEILLEURS
PIANOS
Et par conséquent les plus durables et les meilleurs marchés. Ne pouvant s'acquérir que de la bonne et vieille maison de
GRUNEWALD
127 RUE DU CANAL.
24 janv—1an

Le Restaurant Victor Co., Limited.
Ce restaurant, le plus ancien de la ville, et le rendez-vous des gourmets, est toujours dirigé par Victor Bère, qui s'est adjoint plusieurs amis connaisseurs de bonne chère, qui aideront à faire de cet établissement le modèle du vrai restaurant français.
La cave est fournie des meilleurs crûs; l'on y trouve les Bourgognes de $1.50 à $3 la bouteille.
Diner de midi à 2 heures, 50 cts. avec une demi bouteille de vin.
Diner de 5 à 8, $1, avec vin et cognac compris.
Repas à la carte à toutes heures. Cabinet particulier. Spécialité pour banquets à des prix très bas.
28 oct—6m—mar jeu

BANDAGES HERNIAIRES
Ajustés avec perfection à très bas prix. Appliances pour difformités et Bonneterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.
A. McDERMOTT.
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette.

ANT. CASTEL
Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,
LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,
à son nouveau local, encoignure des rues
ROYALE ET DUMAINE.
Stock complet et des mieux assortis. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il compte qu'il le lui continuera à l'avenir.
1er sept—1an

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE",
Angle des rues Ursulines & Dauphine,
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m Ven Dim Mar

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. [illegible]
1er nov 92—1 an—mar, jeu, dim

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.
Jeudi soir, 15 novembre à 8 heures.
6me Soirée de Souscription.
La Juive.
Samedi soir, 17 novembre,
Début de M. Seum, baryton de grand opéra.
LA FAVORITE.
A la Matinée de Dimanche.
LE BARBIER DE SEVILLE.
Dimanche soir—Le Grand Mogol.
14 nov—3f

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
Ce soir, Matinées Mercredi et Samedi à 1 heure.
Glorieux Succès de
RICE'S SURPRISE PARTY
—DANS—
"1492."
Dimanche prochain—"KENTUCKY."
13 nov—5f

THEATRE ST-CHARLES.
Ce soir, Matinées Mardi Jeudi et Samedi à 12.
JAMES H. WALLICK,
THE BANDIT KING,
Introduisant à chaque représentation ses merveilleux chevaux dressés,
RAIDER TEXAS PETE.
La semaine prochaine — WARDE JAMES dans le Répertoire.
13 nov—5f

GRAND OPERA HOUSE.
Dimanche 11 novembre,
Le Prince des Opéras Comiques,
THOS. Q. SEABROOKE.
Les quatre premières soirées.
TABASCO.
Les trois dernières soirées,
ISLE OF CHAMPAGNE.
Par un arrangement spécial avec le directeur, il n'y aura pas d'augmentation dans les prix.
11nov—1 sem

LE FRANCO-LOUISIANAIS.
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $3 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 109 rue de Chartres,
Orléans Lne

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un jugement.

Vve Joseph Bourjette vs Henry Llorens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 43,132.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 26 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain jugement rendu le 28 septembre 1892 et signé le même jour dans l'affaire de Henry Llorens vs Charles Hayob, No 36,810 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en faveur du plaignant Henry Llorens et contre le défendeur Chas. Hayob pour la somme de mille cinquante dollars ($1,050) portant cinq pour cent d'intérêt du 11 décembre 1890 jusqu'à paiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 nov—13 16 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District.

First Street German Presbyterian Church —versus— Bernhard Meyer, syndic provisoire des créanciers de John Henry, insolvable.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,053.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magazine, Webster et Constance et la ligne de Bloomingdale, étant l'îlet désigné par le numéro vingt-cinq, sur le plan original de Burtheville, les dits lots se touchent et sont désignés par les numéros dix-neuf et vingt sur le plan original et mesurant chacun vingt-huit pieds, six pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent-quarante deux pieds, six pouces, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 nov—9 16 23 30—déc 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Sixième District.

Auguste J. Claverie vs Mme Caroline Metzinger et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,148—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles, et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 11 borné par les rues Tchoupitoulas, Arabella, Jersey et Joseph, d'après un plan dressé par Mondelli, architecte, sous la date du 5 novembre 1841, le plan est supposé être fait d'après le plan original, alors en l'étude d'Edward Barnett, notaire, où lesdits lots sont situés dans l'îlet borné par les rues Jersey, (Preston ou Annonciation), Laurel, (Live Oak ou Market), Arabella et Joseph, les lots saisis dans cette affaire sont désignés par les Nos seize, dix sept et dix-huit, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Joseph sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

Etant trois lots des six lots de terre que le dit feu George Peltz durant sa vie et sous le nom de George Belce a acquis de Rochas par acte passé pardevant Ernest Commagère, notaire en cette ville, le 18 février 1867 enregistré au Bureau des transferts de cette ville, dans le livre No 5, folio 492, transféré ce Jefferson au livre de transferts 1 J., folio 690 de la paroisse de Jefferson.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12oct—12 19 26—nov 2 9 15

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 5me jour de novembre 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Estelle Shlenker versus David A. Shlenker, son mari—No 43,914.

Sur la motion de Messieurs Lazarus, Moore & Luce, avocats de la plaignante, et sur la production de preuves valables de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 22 octobre 1894 soit confirmé; que la plaignante, Mme Estelle Shlenker, ait jugement contre le défendeur David A. Shlenker, son époux, pour la somme de quinze mille dollars avec intérêt légal à partir du 5 octobre 1894 jusqu'à parfait paiement et les frais de [illegible], avec hypothèque et privilège [illegible] sur toutes les propriétés [illegible] appartenant à [illegible] la communauté d'acquêts et de gains existant entre la plaignante et le défendeur, son époux, soit et est dissoute, qu'elle soit, et elle est par la présente déclarée d'être séparée de biens et, autorisée de conduire des affaires séparément pour son propre compte, et d'avoir le pouvoir et l'autorité de contracter, d'acquérir et accumuler des biens, et de faire et signer les affaires [illegible] que si elle était une femme seule.

Jugement rendu le 5 novembre 1894.
Jugement signé le 9 novembre 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 9me jour de novembre, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.

ONÉSIME [illegible], Député-Greffier.
11 nov—11 21—déc 11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de bail et droit d'occupation.

F. A. Voigt vs J. J. Losch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,007.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 26 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits titres et intérêts du défendeur J. J. Losch, sous un contrat de bail enregistré dans le livre des transferts 153, folio 296, le 28 mars 1894, par lequel F. Hirschwitz a loué à bail à J. J. Losch pour boulangerie, la [illegible] connue comme No 88 rue Dauphine entre Conti et St Louis pour une période de 36 mois commençant le 1er août 1894 et se terminant le 31 juillet 1897, au taux de $37 par mois, payable mensuellement avec droit d'occupation, etc., et tous les autres droits et obligations y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 nov—15 19 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le No 948 rue Foucher.

Harry H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 43 982.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 6 décembre 1894, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 377, borné par les rues Prytanée, Foucher et l'avenue St Charles, la dite portion de terre est désignée par la lettre A sur une esquisse d'arpentage annexée à l'acte mentionné ci-dessous passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville le 22 juin 1888, et mesurant d'après cela, soixante cinq pieds de face à la rue Foucher, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds et est composée des lots numéros neuf et dix et de deux pieds quatre pouces du fond des lots cinq six, sept et huit sur une esquisse d'arpentage faite par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville datée le 8 octobre 1872, annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27 août 1888.

Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Bartolome Picu, d'après un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, dûment enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128, folio 387.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—1° Un montant comptant suffisant pour payer le billet pour lequel on opère la saisie, tiré par Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et endossé par lui, daté le 18 janvier 1893 et payable un an après date pour la somme de $2,333 33 1/3, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement, [illegible] honoraires d'avocat, [illegible] principal et intérêt, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera les billets qui ne sont pas encore dûs et les obligations de l'hypothèque, à savoir: Un billet tiré par le dit Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893 et payable deux ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement. Un autre billet tiré par le dit Ambrose Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893, et payable trois ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement.

3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux; et au cas où le prix d'enchère sur la propriété, serait après la déduction des honoraires, frais et taxes comptant—moindre que le montant total de la réclamation du plaignant avec intérêt, ainsi que cela est mentionné ci-dessus, et dont les lots qui devront être assumés ainsi que ci-dessus alors l'acquéreur paiera la réclamation complète du plaignant et assumera les billets non échus mentionnés ci-dessus [illegible] jusqu'au montant de son enchère.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Quatrième District.

John McNally vs John J. Gorman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,825.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 15 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Liberté, St André, Howard et Felicité et désigné par le No 3, d'après un plan dressé par P. Gould, arpenteur, sous la date du 3 mars 1856, mesurant 30 pieds face à la rue Liberté sur 94 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec le droit d'une allée de quatre pieds de largeur dans le fond dudit lot pour l'usage ordinaire du dit lot et autre décrit sur ledit plan.

Etant la même propriété acquise par ledit J. J. Gorman par droit de divisionnaire lui même et Michel Gorman, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., le 24 mars 1881, C. O. B. 115, folio 356.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 oct—12 19 26—nov 9 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Troisième District.

Succession de Thomas B. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans,—No 2,473.—En vertu d'un ordre de vente daté le 26 octobre 1894 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 5, borné par les rues Chartres, Royale, Pauline et Jeanne, et désignés comme lots numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 mars 1850 et déposé à l'étude de E. Bouny, notaire, lesquels dits lots sont joints et mesurent chacun, au pied américain, vingt-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Chartres, vingt-neuf pieds, quatre pouces et trois lignes en largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales, lot No 8 formant le coin des rues Chartres et Jeanne.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27oct—27—nov 3 9 16 [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété d'Eglise de valeur, formant le coin des rues Howard et Cypress, (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Julia et Freret).

Mutual Loan and Building Company versus la First African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente [illegible] l'Honorable Cour Civile de District [illegible] paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, [illegible] la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 novembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 261, borné par les rues Howard, Cypress, Julia et Freret. La dite portion de terre forme le coin des rues Howard et Cypress, et mesure [illegible]

[illegible]
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
[illegible] nov 2 9 16 23 29

GOUDRON GUYOT
LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.